



Ecole Primaire Yann Arthus-Bertrand

Place du Général De Gaulle

84 290 CAIRANNE

Tel. 04 90 30 81 54

Mail : ce.0840683l@ac-aix-marseille.fr

Procès-verbal du Conseil d'Ecole n°3 du 02/07/2018

Etaient présents :

Mme KYNAST, directrice, enseignante de CE2-CM1, présidente du Conseil d'école.

Mme AHBIB, enseignante de PS-MS (remplaçante de Mme LANVIN)

Mme BOEGLIN, enseignante de MS-GS

Mme BELLION, enseignante de CP

Mme GRANDO, enseignante de CE1-CE2

Mme BARTHALOIS, enseignante de CE2-CM1 à mi-temps sur l'école

M. PEGEOT, enseignant de CM1-CM2

Mme LABANI, enseignante TR rattachée à l'école

Mme MONIER, adjointe aux affaires scolaires

Mme DE MINK, adjointe aux affaires scolaires

Mme BRULE, représentante des parents d'élèves

Mme CHADIR, représentante des parents d'élèves

Mme VIALIS, représentante des parents d'élèves

Mme BOISSON, représentante des parents d'élèves

Etaient absents, excusés:

M. l'Inspecteur de l'Education Nationale

M. ROSSIN, Maire de Cairanne

Mme LANVIN, enseignante de PS-MS (en congé maladie)

Mme ARNOUX, représentante des parents d'élèves

M. POPCZYK, représentant des parents d'élèves

M. BOUYER, Délégué Départemental de l'Education Nationale

Ordre du jour :

1. Prévisions des effectifs de la rentrée et répartitions
2. Budget pour les commandes de fournitures scolaires
3. Bilans des projets et actions pédagogiques
4. Départ et arrivée d'enseignants dans l'école à la rentrée
5. Présentation des listes de fournitures scolaires pour la rentrée
6. Travaux prévus ou à prévoir
7. Questions diverses

Administratif

Approbation du PV du 2^{ème} Conseil d'école

Le Procès-verbal du Conseil d'école n°2 ayant eu lieu le 23 mars 2018 est soumis à l'approbation du Conseil d'école. La Directrice rappelle que le procès-verbal est consultable par tous les parents sur le site de la commune.

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

Prévisions des effectifs de la rentrée et répartition

Les effectifs prévus pour la rentrée 2018 sont à ce jour de 130 élèves.

Petite Section : 13	CE1 : 17
Moyenne Section : 17	CE2 : 17
Grande Section : 12	CM1 : 17
CP : 20	CM2 : 17

La répartition retenue est la suivante :

PS-MS : 22 élèves (13 PS et 9 MS)	CE1-CE2 : 23 élèves (17 CE1 et 6 CE2)
MS-GS : 20 élèves (8 MS et 12 GS)	CE2-CM1 : 22 élèves (11 CE2 et 11 CM1)
CP : 20 élèves	CM1-CM2 : 23 élèves (6 CM1 et 17 CM2)

Mme DE MINK demande que les listes soient transmises aux services municipaux, même si les listes définitives ne seront affichées que le 31 août.

Budget pour les commandes et fournitures scolaires

Comme l'année précédente, l'enveloppe allouée à l'école pour l'achat des fournitures s'élève à 4000€, soit un budget d'environ 29€ par élève (sachant que 2€ par élève sont utilisés pour le budget direction).

A cela il faut ajouter une enveloppe de 3000€ mise à disposition en début d'année civile pour l'achat de manuel scolaires. Cette année, les maternelles ont pu bénéficier de l'achat de jeux éducatifs pour 1000€. Les 2000€ restants ont permis d'équiper les classes de cycle 3 en manuels de sciences, histoire et géographie conformes aux nouveaux programmes, de renouveler les dictionnaires, ainsi que de compléter les collections en maths et français afin d'avoir un manuel par enfant. Les CE2 ont également bénéficié de cette enveloppe par le renouvellement des manuels de mathématiques, le programme de CE2 ayant été modifié dans les programmes 2016.

L'équipe enseignante projette, si cette enveloppe est reconduite l'année prochaine, d'équiper les classes de CP et CE1 en manuels de Découverte du Monde, matière pour laquelle il n'y a pas de supports pour l'instant. Nous souhaitons également acheter des collections de littérature de jeunesse, puisque les nouveaux programmes du cycle 3 préconisent d'étudier 4 ou 5 œuvres complètes par an.

Pédagogie

Les projets des classes

Carnaval le vendredi 30 mars : circuit dans le village avec le Carmentran fabriqué par les enfants au Centre de Loisirs. La manifestation a été un succès, même si le Carmentran n'a pas pu être brûlé à cause du vent.

Cycle d'initiation au **Baopao** pour les 2 classes de maternelle en avril-mai et la classe de CP en mai-juin. 6 séances par classe financées par la mairie.

Cette activité a été très appréciée des élèves et des enseignants.

Cycle sécurité routière pour tous les élèves du CE1 au CM2 en partenariat avec la MAIF. Les élèves de CE1 et CE2 ont préparé le permis piéton et les classes de CE2-CM1 et CM1-CM2 ont bénéficié de la piste routière du 16 au 20 avril. Deux classes de Rasteau sont venues à Cairanne le 20 avril pour bénéficier de la piste routière.

L'équipe enseignante souhaite reconduire cette action tous les deux ans.

Cross inter-écoles Cairanne-Rasteau le vendredi 8 juin à Cairanne, qui a dû être annulé en raison des intempéries. La course longue sera retravaillée en période 1 afin d'organiser le cross à la fin de la période. Les enseignants remercient tous les parents qui s'étaient portés volontaires pour encadrer cette manifestation. Nous espérons pouvoir compter sur eux fin octobre.

Bal populaire le vendredi 15 juin sur la place du village à Rasteau. Soirée gaie et conviviale.

Fête de l'école le samedi 30 juin avec spectacle des enfants le matin et jeux organisés par l'APE l'après-midi. Les jeux de kermesse de l'après-midi ainsi que le repas du soir n'ont pas rencontré le succès escompté, peut-être en raison de la chaleur et du match de l'équipe de France.

Classe de PS-MS (Mme Lanvin):

Matinée au poney-club de Cairanne le 3 juillet.

Projets communs des 2 classes de maternelle avec les écoles de Lagarde-Paréol et Roaix : journée olympiades et une expo arts plastiques en soirée dans la première semaine de juin. Ce travail a été enrichissant pour les enfants, les familles sont venues nombreuses à l'exposition.

Classe de MS-GS (Mme Boeglin) :

Journée à l'Indians Valley le 7 mai à côté de Romans-sur-Isère pour clôturer un cycle de travail sur les indiens. Projets communs évoqués ci-dessus avec la classe de PS-MS.

Classe de CP (Mme Bellion) :

Cycle d'initiation au poney au centre équestre de Cairanne.

Classe de CE1-CE2 (Mme Grando) :

Cycle équitation/découverte du cheval en cours au centre équestre de Cairanne.

Visite des grottes de Thouzon le 22 juin.

Classes de CE2-CM1 (Mmes Kynast et Barthalois) et de CM1-CM2 (M.Pégeot):

Sortie sciences au Visiatome le 3 juillet avec une visite sur le thème du développement durable et le tri des déchets + ateliers pédagogiques autour de l'eau.

Challenge d'anglais cycle 3 organisé par la circonscription d'Orange le 22 mai à Cairanne. Nous avons reçu une classe de Rasteau et une classe d'Orange. Les enfants se sont bien investis dans les jeux et ont apprécié cette journée.

Randonnée roller en le jeudi 5 juillet (matinée)

L'équipe enseignante remercie l'APE et la municipalité, qui ont co-financé tous ces projets.

Voyage « Histoire et citoyenneté »

Les enseignantes de cycle 3 et la municipalité préparent un voyage commun à Verdun du 27 au 30 novembre 2018, pour commémorer le centenaire de l'Armistice.

Les contacts ont déjà été pris avec le transporteur et le centre d'hébergement, l'élaboration du programme est en cours. Les familles auront des informations plus détaillées lors des réunions de rentrée.

Départs et arrivées d'enseignants dans l'école à la rentrée 2018

Mmes GRANDO et BOEGLIN quittent l'école.

Mmes BELLION, LANVIN et KYNAST restent en poste.

Mme KYNAST reprend ses fonctions à temps plein. Elle sera déchargée un jour par semaine par M.PEGEOT.

Mme BARTHALOIS est nommée à temps plein sur l'école. Elle aura en charge la classe de CM1-CM2.

Mme GUTTIN-TURC est nommée en maternelle, elle prendra en charge la classe de PS-MS.

Mme MACK est nommée à mi-temps sur l'école. Elle exercera au CE1-CE2 les lundis et mardis.

M.PEGEOT prendra la classe de CE1-CE2 les jeudis et vendredis.

M.DALMAU est nommé TR rattaché à l'école.

Suite à la question de Mme BOISSON, la Directrice précise que M.PEGEOT et Mme MACK sont nommés à titre provisoire, donc pour une année scolaire.

Présentation des listes de fournitures scolaires pour la rentrée

Les listes des fournitures par niveau pour la rentrée 2018 sont affichées au portail et accessibles sur le site internet de la commune.

Fonctionnement de l'école

Equipements et Travaux

Les petits travaux sont réalisés régulièrement par l'agent municipal.

- L'achat de chaises pour la classe de Mme BELLION est prévu dans les semaines à venir.
- La porte de la classe de CP, très lourde, s'ouvre difficilement.
- Un nouveau vidéoprojecteur a été acheté pour la classe de Mme KYNAST
- La nouvelle enseignante de maternelle demande s'il serait possible de prévoir la peinture de sa classe, ainsi qu'une armoire pour remplacer celle dont la porte ne tient plus.
- La réfection du béton de la rampe d'accès au préau est également à prévoir. Le rail d'angle est apparent par endroits et représente un danger en cas de chute.
- L'état du grand jeu est de plus en plus préoccupant. Il est fissuré par endroits et branlant. S'il n'est pas possible de le restaurer, il faudra peut-être songer à le démonter. Mme DE MINK va demander le contrôle du jeu par une commission de sécurité.

Questions diverses des parents élus

1. Des parents soulignent que depuis le changement d'horaire les enfants de la maternelle sont réveillés de la sieste car l'ATSEM doit surveiller la récréation.

Est-il possible de trouver une solution pour l'année prochaine afin de remédier à ce problème qui avait été soulevé lors de la consultation pour les changements d'horaires.

Réponse de la Directrice :

Effectivement en cette fin d'année où les enfants sont fatigués, il est problématique que Maryse doive sortir du dortoir à 15h. C'est donc la maîtresse qui surveille la cour en attendant que Maryse puisse quitter le dortoir. Quoi qu'il en soit, la sieste ne peut durer toute l'après-midi car les enfants doivent avoir un temps d'apprentissage après la récréation.

Par rapport aux récréations, l'action des médiateurs a été bénéfique et l'on constate qu'il n'y a eu aucun accident sur le temps de récréation malgré le nombre important d'enfants présents dans la cour. Au regard du nombre croissant d'enfants et de la taille de la cour, l'équipe enseignante envisage de soumettre à Monsieur l'IEN une proposition de temps de récréation séparés le matin pour les 2 classes de maternelle et les 4 classes d'élémentaire. Cette question sera discutée en conseil des maîtres à la rentrée.

2. Pour la rentrée 2018-2019 comment vont s'organiser les classes bénéficiant d'ATSEM ?

Réponse de la municipalité :

Rien ne change pour les petites sections et moyennes sections. Pour les moyennes et grandes sections, Céline et Coralie seront présentes une partie de la matinée. Si Dolores revient comme prévu à la rentrée, alors Coralie et Céline pour faire l'entière matinée. Est soulevé : L'absence d'une ATSEM l'après-midi dans la classe des MS/GS qui est problématique surtout en double

niveau. Les élèves sont obligés d'être autonomes. Il est demandé de trouver une solution plus pérenne en se rapprochant de Mme Lanvin pour trouver un consensus.

Complément de réponse apporté par Monsieur le Maire :

Une précision concernant l'ATSEM (non obligatoire) dans la classe de Mme LANVIN (MS-GS). Comme indiqué, la priorité est l'ALSH et à ce stade, nous serons en mesure d'assurer une demi-matinée (Coralie ou Céline) dans la classe de Mme LANVIN à la rentrée.

Dolorès est en congé maladie et m'a indiqué être susceptible de reprendre son poste à la rentrée, ce qui libérerait un contingent d'heures supplémentaires pour assurer toutes les matinées en MS-GS. Nous ferons le point dernière semaine d'août.

Je rappelle aussi que Mme GAILLARD pèse toujours les effectifs de la commune et est désormais à nouveau payée intégralement, le comité médical l'ayant reconnu en longue maladie.

Dans ces conditions, et compte tenu des situations de Dolorès COLOMBET et de Mireille GAILLARD, la commune ne peut engager financièrement de nouvelles charges de personnel, sachant de surcroît qu'un effort sans précédent a été fait en juillet pour recruter les jeunes de notre village pour l'ALSH.

Concernant le ménage, je recevrai Mme CANDEL personnellement dans les prochains jours. A ce stade, il est totalement exclu de recruter une nouvelle personne sachant que Mme CANDEL est l'agent communal en charge de la propreté depuis plus de 20 ans.

3. Des parents nous ont fait part que Céline arrivait en tenue d'équitation pour le service du midi et demandent si elle conserve cette tenue pour le service ? par rapport à l'hygiène.

Réponse de la municipalité :

Aucune remontée à ce sujet côté mairie ou ALSH, Céline vient parfois chercher ses enfants comme tout le monde sans pour autant prendre son service après. Il lui est arrivé de venir à l'école en tenue d'équitation mais elle se change sur place avant de prendre son service.

4. Des remarques sur l'hygiène des toilettes des élèves de primaires ont encore été soulignées.

Réponse de la municipalité :

Le nettoyage est fait régulièrement. Il appartient à tous d'être pédagogue avec les enfants quant à la nécessité d'être soi-même respectueux dans l'utilisation.

Le ménage dans les classes reste préoccupant et il est demandé la mise en place d'un poste attribué au ménage de l'école. La municipalité indique que le sujet est à l'ordre du jour. Un parent soulève aussi que des petits travaux d'entretien seraient les bienvenus (joints, débits d'eau...).

5. L'association d'aide aux devoirs aimerait avoir un retour de l'équipe enseignante sur l'aide proposée afin d'avoir un peu plus de lien. L'association va poursuivre l'aide aux devoirs à la rentrée.

Réponse de la Directrice :

Les enseignants sont tout à fait favorables à l'aide aux devoirs, mais ils sont déjà soumis à de nombreux temps de concertation avec divers interlocuteurs. Il est donc difficile d'en ajouter encore. Le cahier de texte et les supports utilisés en classe permettent aux bénévoles de suivre le travail de l'enfant. On pourrait envisager d'inviter l'un des intervenants au premier conseil d'école afin que l'action soit présentée aux parents.

6- Une réunion d'information et de présentation du logiciel pour la cantine et la garderie va être envisagée ?

Si oui quand ?

Réponse de la municipalité :

Un peu de retard est pris sur le logiciel néanmoins un PowerPoint est disponible sur le site de la mairie. Un mot sera prochainement distribué dans les cartables pour expliquer la procédure. Le logiciel sera opérationnel courant août. Une permanence sera assurée pour répondre aux interrogations éventuelles. Les réservations devront s'effectuer 3 jours à l'avance pour la cantine et 1 jour pour la garderie.

7- Plusieurs parents nous ont fait remarquer que les délais entre les mots d'informations et les sorties sont souvent trop courts, ne laissant pas la possibilité aux parents qui travaillent de poser une journée et de s'organiser afin de pouvoir accompagner et que les accompagnateurs sont régulièrement les mêmes alors que d'autres se voient refusés.

Réponse de la Directrice :

Les dates des sorties sont prévues longtemps à l'avance et annoncées en conseil d'école. Les parents sont invités à lire les comptes-rendus, qui sont disponibles sur le site de la commune. Les mots dans les cahiers de liaison sont donnés environ 8 jours avant la sortie pour éviter les oublis (enfants qui viennent sans pique-nique, qui ne sont pas là à l'heure pour le départ du car...). Les enseignants font appel aux parents accompagnateurs en fonction de la nature de la sortie et des besoins en encadrement.

Les représentants des parents d'élèves souhaitent que les conseils suivants aient lieu à 18h car il est compliqué pour ceux qui travaillent de se libérer à 17h. La directrice répond que cette demande sera prise en compte.

La séance est levée à 17h55.

La Directrice,
Mme KYNAST

La secrétaire de séance,
Mme AHBIB